# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## enseignants

Question au Gouvernement n° 2518

### Texte de la question

ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Michel Ménard, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Michel Ménard. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale, à qui je rappelle qu'il a supprimé l'année de formation préalable à la prise de fonction des jeunes enseignants. Vous avez reconnu vous-même, monsieur le ministre, qu'il n'y avait que trois jours de formation. Et le tutorat, qui existait déjà, ne peut pas se substituer à une année de formation. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Dans le cadre du budget 2011, vous prévoyez la suppression de 16 000 postes dans l'éducation nationale, dont 8 967 postes d'enseignants dans les écoles maternelles et élémentaires. Ces 16 000 postes viendront s'ajouter aux 40 000 postes supprimés depuis trois ans.

Cela aura pour conséquences l'augmentation du nombre d'élèves par classe, la fermeture de classes et la poursuite de la diminution de la scolarisation des enfants de moins de trois ans, alors que vous avez déjà supprimé plus de 70 000 places en maternelle depuis huit ans.

Selon l'observatoire de la petite enfance, la scolarisation des deux-trois ans est passée de 35 % en 2001 à moins de 20 % aujourd'hui, avec de très fortes inégalités territoriales.

Pourtant, la scolarisation précoce est un outil essentiel de réduction des inégalités ; toutes les études récentes en montrent les effets bénéfiques, particulièrement pour les enfants des milieux défavorisés.

La scolarisation précoce en maternelle, où les jeunes enfants s'épanouissent et enrichissent leur vocabulaire pour entrer en CP dans les meilleures conditions, est pourtant reconnue comme un facteur d'égalité, mais aussi de réussite scolaire.

En préconisant la création de jardins d'éveil, vous reportez la charge financière de l'accueil sur les familles et les municipalités, ce qui aura de graves conséquences économiques pour les parents, notamment pour les femmes issues de milieux modestes, qui ne pourront pas envisager de reprendre une activité professionnelle.

En suivant la consigne dogmatique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite, non seulement vous renoncez à lutter contre les inégalités, mais vous les aggravez.

M. le président. Merci...

M. Michel Ménard. Monsieur le ministre, quand allez-vous enfin renoncer à votre entreprise de démolition de l'école maternelle ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.* Je voudrais d'abord remercier le groupe socialiste de son intérêt soudain pour les questions éducatives. *(Protestations sur les bancs du groupe SRC.)* Je n'avais pas eu une seule question depuis la rentrée, et il n'y a pas moins de six questions au Gouvernement aujourd'hui : c'est la rentrée du parti socialiste, cinq semaines après la rentrée des classes. C'est vous dire la réactivité du groupe socialiste sur ces questions. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Monsieur Ménard, d'abord, le budget que François Fillon a présenté au Conseil des ministres la semaine dernière montre une augmentation de 1,6 % du budget de l'éducation nationale, et ce dans le contexte budgétaire que vous connaissez. Et l'éducation nationale reste le premier budget de l'État, avec plus de 60 milliards d'euros. La France se situe toujours dans le peloton de tête des grands pays développés pour ce qui est de la part du produit intérieur brut qu'elle consacre à l'éducation. Le reste n'est que contrevérités, monsieur

le député.
M. Bernard Roman. Seize mille poste supprimés !
M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale.* Vous parlez de la maternelle. Monsieur le député, j'ai consacré une partie de mon action, cette année, au travail sur la maternelle. J'ai décidé de nommer 100 inspecteurs de l'éducation nationale pour conforter le rôle de la maternelle dans le parcours éducatif.
Nous avons lancé un plan de lutte contre l'illettrisme, qui commence dès la maternelle, avec la volonté de travailler sur les fondamentaux : le par coeur, la récitation, le travail sur la pré-lecture, pour permettre un meilleur apprentissage de la lecture, avant d'arriver au cours préparatoire.
Vous le voyez, monsieur le député, nous sommes totalement mobilisés sur ce sujet. Le Gouvernement a une politique ambitieuse en matière éducative, depuis la maternelle jusqu'à l'université, avec l'idée de faire en sorte qu'il y ait bien une solution pour chacun à la sortie de l'école. Il faut passer du dogme de l'école pour tous à la réussite de chacun, parce que ce que nous voulons, nous, c'est que chaque élève sorte du système éducatif avec une solution. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

## Données clés

**Auteur :** M. Michel Ménard
**Circonscription :** Loire-Atlantique (5e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
**Type de question :** Question au Gouvernement
**Numéro de la question :** 2518
**Rubrique :** Enseignement : personnel
**Ministère interrogé :** Éducation nationale
**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 7 octobre 2010
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 octobre 2010